

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 72 (1975)
Heft: 4

Rubrik: Échos de partout

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous ne saurions assez recommander à nos amis apiculteurs la lecture de la brochure du Dr Storch « Au Trou de Vol », en vente dans toutes les librairies apicoles. Elle ne peut que leur être d'un bon profit.

Extraits partiels de « Au Trou de Vol », par

Adé.



ECHOS DE PARTOUT

LES FACTEURS INFLUENÇANT LE PRIX DU MIEL DANS LES ÉTATS DE L'EST DE L'AUSTRALIE

par N. G. Connor, Australie

Dans cet exposé, chaque fois que l'on parle de la « production australienne », on se rapporte en réalité aux Etats de l'est de l'Australie, car, en général, la production de miel de l'Australie occidentale n'est pas commercialisée dans les Etats de l'est et, par conséquent, elle n'influence pas trop les prix du miel de cette région.

Il y a plusieurs facteurs qui influencent le prix du miel de l'Australie à partir de sa production jusqu'à sa vente en bocaux dans les magasins. Néanmoins, il y en a deux principaux qui, à notre avis, influencent particulièrement le prix du miel produit en Australie.

1. La production de miel en Australie dans une certaine période.
2. La production de miel dans les autres pays du monde pendant la même période.

Autrefois, en Australie, presque chaque fois que l'on traversait une période de production abondante de miel, on enregistrait également la baisse des prix réalisés ; ceci par le fait que les apiculteurs ont toujours préféré vendre immédiatement leur production de miel, directement et individuellement, au lieu d'agir comme une industrie organisée pour toute l'Australie ou, du moins, pour un certain Etat.

Malheureusement, les emballeurs australiens ne peuvent pas accepter, dans les conditions actuelles, des quantités illimitées de miel au moment de sa production et à un prix établi à l'avance, parce que ce procédé nécessite de grandes immobilisations de capitaux.

Bien que les emballeurs de miel désirent estimer et acheter des quantités suffisantes de miel pour satisfaire les besoins, ainsi que l'on procède toujours en matière d'affaires, les moyens financiers disponibles doivent couvrir de nombreuses dépenses telles que les salaires, les honoraires, les installations, l'outillage, les dépenses courantes, de sorte qu'ils ne peuvent pas allouer un capital illimité pour des acquisitions massives de miel.

Si les apiculteurs de l'Australie pouvaient obtenir un certain prix couvrant le prix de revient, et que ce prix leur soit payé à mesure que le miel est expédié à l'emballer, on pourrait maintenir et stabiliser le prix du miel durant toute l'année.

Le fait que le producteur n'est pas un bon vendeur n'est pas signalé uniquement dans le secteur apicole, mais encore dans d'autres industries importantes de l'Australie où, à cause de différentes obligations — dépenses de production, d'entretien, des remboursements bancaires, etc. — les producteurs désirent transformer immédiatement leurs produits en argent comptant. Malheureusement l'apiculteur est très souvent prêt à accepter un prix en dessous de la valeur réelle de son produit, justement parce qu'il désire avoir de l'argent comptant immédiatement. Mais si les apiculteurs connaissaient mieux les réserves de miel en général, et la valeur réelle de ce produit à un certain moment, ils pourraient informer à l'avance les emballeurs sur le prix fixé qu'ils désirent obtenir. D'autre part, les emballeurs sauraient que les apiculteurs connaissent bien la valeur réelle de leur produit et le marché serait beaucoup plus stable, tant au point de vue des producteurs que de celui des emballeurs. Il est bien évident que la stabilité des prix est favorable aussi bien aux emballeurs qu'aux apiculteurs.

Dans le cas d'une stabilisation des prix, on trouverait très peu d'emballeurs désirant exploiter les apiculteurs en leur payant un prix inférieur à la valeur réelle du miel parce que tout emballer qui désire continuer les affaires dans ce domaine spécialisé ne réduira pas le prix d'achat en dessous de celui du marché, d'autant plus s'il désire continuer à traiter avec les mêmes apiculteurs la saison suivante. D'autre part, aucun emballer de miel ne peut se permettre de payer un prix plus élevé aux apiculteurs que celui offert par la concurrence, puisqu'un tel prix serait à son désavantage lors de la commercialisation de son miel.

L'autre facteur important qui influence le prix du miel en Australie est le stock de miel du monde entier. Quand le miel manque dans les principaux pays producteurs de miel, il manquera également dans les principaux pays importateurs et, de ce fait, les prix augmenteront. C'est la base réelle de toutes les fluctuations des prix — la loi de l'offre et de la demande. L'offre et la demande sont les termes indiquant le désir et la possibilité de vendre ou d'acheter certaines quantités de marchandises à certains prix, et c'est pourquoi la demande et l'offre constituent l'idée générale qui relie l'évolution du marché du prix. Les acheteurs et les vendeurs ont des intérêts personnels contradictoires. Donc le même prix indicateur provoque un comportement différent, en fonction de la position qu'on adopte. Un prix augmentant sans cesse sera donc considéré désavantageux par l'acheteur et avantageux par le vendeur. En général, la baisse des prix sera au profit des acheteurs (qui pourront satisfaire leurs besoins par une somme d'argent moins élevée) mais au détriment des vendeurs (qui réaliseront un bénéfice plus réduit). Il s'ensuit donc que le mécanisme des prix peut offrir la voie par laquelle on pourrait concilier les intérêts divergents, d'approcher les parties dont les revenus proviennent des directions opposées.

Bien que le marché australien du miel et le marché d'exportation soient très différents et abordés d'une manière tout à fait différente quant à la mise en valeur des marchandises, ils sont étroitement liés : si le prix que l'on peut obtenir sur le marché extérieur est très différent du prix de vente de gros sur le marché australien, sans tenir compte de la période, les prix d'achat chez l'apiculteur changeront. Ils augmenteront ou baisseront en fonction du prix d'exportation inférieur ou supérieur au prix sur le marché intérieur pendant la période respective. En ce qui concerne le prix du miel en Australie, il est arrivé rarement que le prix d'exportation fût supérieur au prix intérieur, mais depuis quelques mois, nous sommes dans cette situation.

Je crois que chaque producteur de matières premières de l'Australie est conscient de ce que le marché intérieur est plus favorable pour lui et que ce marché doit être maintenu à un certain niveau même si, pour un temps, il vend ses produits à des prix inférieurs à ceux qu'il pourrait obtenir par l'exportation des mêmes produits. Néanmoins, il y a une limite jusqu'à laquelle les emballeurs de miel peuvent approvisionner le marché local comme il y a une limite pour le prix que les consommateurs d'un produit peuvent payer.

(A suivre.)